

Novembre 2022

#19

L'Écho

Le magazine
de l'Assemblée
du Cos



Sommaire

4

L'édito de Denis Couvet
et de Claude Fromageot

8

L'actu
des membres

26

Publis
FRB

28

Du côté
de la FRB

46

L'agenda



LE MOT DU PÔLE PARTENARIATS SCIENCE SOCIÉTÉ

Pour ce 19^e numéro, nous avons fait le choix de faire un pas de côté et de traiter de la question de notre rapport au vivant par le prisme du concept de « cohabitation ». Il apparaît aujourd'hui nécessaire de quitter notre paradigme d'exploitation et de prédation envers le vivant, afin de tendre vers la vision de la Convention sur la diversité biologique (CDB) « vivre en harmonie avec la nature » que le projet de cadre mondial pour la biodiversité doit permettre d'atteindre. Pour arriver à une adaptation conjointe avec la nature et favoriser la résolution de conflits, différentes actions concrètes et de nombreux travaux de recherche proposent un florilège de nouvelles pensées traitant de notre rapport au vivant (écologie de la réconciliation, psychologie environnementale, science de la durabilité et retour aux savoirs naturalistes et locaux, etc.).

Ainsi nous développerons ce concept par le biais de trois questions principales :

Où cohabiter ?

Comment cohabiter ?

Pourquoi cohabiter ?

L'édito du président de la Fondation

Cohabiter

Nos relations avec la nature ne peuvent plus s'envisager en séparant nature et culture. Pour de nombreuses raisons. Parce que nous devons négocier avec les forces de la nature qui sont plus puissantes que nos technologies. Mais aussi, paradoxalement, à cause d'une nature malmenée dont nous dépendons, socialement, économiquement et spirituellement.

Enfin, surtout, parce que la nature est omniprésente dans tous nos habitats, y compris les plus anthropisés, urbains ou agricoles. Et bien que nous ignorions souvent dans ces lieux la présence et l'importance des nombreuses espèces sauvages, dans les sols, l'atmosphère, nos corps...

Ainsi, cohabiter suppose de comprendre en réinterrogeant nos relations complexes et contradictoires avec la nature. De nouvelles notions sont sans doute nécessaires, pour étayer nos réflexions et nos actions, savoir envisager cette nouvelle ère de l'histoire humaine, et intégrer la nécessaire réconciliation avec la nature.

Un nouveau dialogue entre vivants, pour de nombreuses questions. Car la nature prend des formes diverses pour les sciences. Qu'apportent respectivement les notions

de biodiversité et de géodiversité, d'écosystèmes, d'espèces sauvages et d'espèces liminaires (– celles qui cohabitent et interagissent avec les humains tout en n'étant pas domestiquées). Liminaires du latin *limen*, qui signifie « seuil », car tout semble traiter ici de la question du seuil, de la bordure et des frontières.

Face aux enjeux actuels, que dire de la notion de libre évolution des non humains ? Lesquels sont concernés ? Avec quelles contraintes et quelles responsabilités ? Que peuvent faire les humains face à cette possibilité de libre évolution, quelle est la liberté de chacune et chacun ? Cette liberté, qui est aussi d'être sans attache, doit-elle être contextualisée, qualifiée ?

C'est sans doute ce que propose Serge Audier, dans son ouvrage « La cité écologique ». En énonçant les droits et les devoirs des humains comme des non humains, s'il s'agirait en fait de construire une république des humains et des non humains.

Une autre notion éclairant les enjeux de cette cohabitation future est celle de réensauvagement, qui annonce l'arrivée d'espèces sauvages...

Les exotiques, qui parfois sont envahissantes, en font-elles partie ? Peuvent-elles être considérées comme une pression supplémentaire sur une nature « figée » dénuée de la vision dynamique de l'évolution ? Ou sont-elles des manifestations de la puissance du vivant, de ses capacités de régénération face aux dégradations des écosystèmes d'origine humaine ?

Face au défi actuel, la construction d'une « éco-république » de l'altérité, n'est possible qu'avec vous, acteurs et actrices de cette société « qui doit se réinventer », s'appuyant sur la biodiversité, qui reste le meilleur atout de la nature et donc des humains, de leur diversité.



Denis Couvet,
Président de la FRB

L'édito du vice-président de l'Assemblée

Habiter

Ce mot convoque bien sûr la maison, mais bien au-delà la manière de vivre dans les liens aux animaux, aux végétaux, aux espaces, aux autres humains avec qui se fait la société et ses joies, la société et ses tracas : bref le « home » ou « heimat ».

Et parce que le monde de la technique cher à Jacques Ellul nous fait perdre de vue les propres intérêts des humains, le mot co-habiter vient nous ré-veiller.

Par chance de nouveaux philosophes, en particulier des femmes cette fois ouvrent sur une compréhension fine du dialogue de nos mondes. Pensons bien sûr à habiter en oiseau avec Vinciane Despret, mais bien sûr aussi à Bernadette Bensau de Vincent. Nous autres humains habitons, comme d'autres étants à leur manière, en constituant nos mondes.

Co-habiter nourrit une nécessaire réflexion contemporaine, utile pour que nous puissions nous adapter au beau milieu de l'Anthropocène que nous avons généré.

Pour nous les modernes, devenus extrêmement majoritairement urbains, l'espace s'est désagrégé dans ses dimensions physiques, spatiales et temporelles. Nos modes de vie sont pleins... de discontinuités. Nous ne disposons pas d'une cartographie mentale de nos espaces qui soit continue mais de fragments d'espaces juxtaposés.

La planète rétrécie au prisme de nos technologies, questionne notre rapport à l'espace, notre inventivité au regard des *terra incognita*. Et l'irruption spatiale de l'Anthropocène nous fait perdre la boule.

Où habiter se pose donc en terme de « perturbation », d'une époque physiquement mal située.

Les biodiversités des manières d'habiter ont disparu. Nos rues, nos habitats, nos artefacts (climatisations, etc.) nous ont homogénéisés. Comment habiter et exercer de pensée originale, créative de nouvelle forme de sociabilité. Tout d'abord l'appel à l'universel, c'est-à-dire la possibilité redonnée aux collectifs d'assurer leur cohésion autour de pivots autour desquels il se formerait une forme de consensus. Ensuite le débat et le récit commun partagé, qui favorise une forme non seulement de résolution de conflits, mais de recréation des univers de la communauté.

De nombreuses sociétés, comme celles que Lovelock a étudiées, ont disparu parce qu'elles n'ont pas réussi à changer leur mental, leur représentation, leur pratique, en lien avec leur environnement. D'autres y sont parvenues.

La question de la diversité de vie des communautés humaines est donc posée en réponse au pourquoi ? Comment retrouver des modes de vie divers qui puissent être considérés comme autant de possibilités d'adaptation.

Les autres vivants sont comme autant de « possibilités d'une île », c'est-à-dire de modèles spatiaux de réussite, d'effondrement, de résilience.

Les co-habitations, les questions qui sont posées vont s'inspirer de toutes ces « manières d'être vivants » (Baptise Morizot). Tous les modes de partage de la connaissance, de l'expérience, du doute, de la psychologie environnementale, de l'économie, sont à combiner dans les approches complexes et cybernétiques.



Claude Fromageot,
Directeur Développement
Responsable Groupe Rocher

L'ACTU DES MEMBRES

UICN

Site internet :

www.iucn.org/fr

Contact : Maud Lelièvre

Email : maud.lelievre@iucn.fr

L'avenir du vivant - Nos valeurs pour l'action

Pour faire progresser la conservation de la nature, l'UICN renouvelle régulièrement ses approches face à un monde changeant, où de nouveaux enjeux émergent ou deviennent plus prégnants, et de nouvelles possibilités d'action apparaissent. Nos concepts sont revisités et nos pratiques sont améliorées à l'aune des dernières connaissances scientifiques. L'UICN joue un rôle important dans ce domaine grâce à son réseau mondial pour partager l'expertise et échanger sur les solutions afin de protéger, gérer durablement ou restaurer la nature.

De la même façon, l'UICN s'engage à revisiter régulièrement l'approche éthique de la conservation de la nature. Souvent prise dans l'immédiateté de l'action pour répondre aux urgences de la dégradation de la nature, l'organisation ne prend pas le temps de redéfinir ses valeurs et sa vision. Ni de les réaffirmer. Or cette crise d'érosion de la biodiversité que vit actuellement la planète est avant tout une crise du rapport de l'humanité au vivant, dont elle fait pourtant étroitement partie et dont elle est responsable.

Dès lors, quelles sont nos valeurs et notre vision et comment peuvent-elles constituer un guide pour l'action ? C'est l'exercice auquel s'est attelé le groupe « éthique en action » animé par Patrick Blandin et Damien Marage. Le groupe s'est évidemment appuyé sur les travaux engagés par l'UICN depuis sa création en 1948 à Fontainebleau et sur la proposition du Comité français de l'UICN, approuvée par le Congrès mondial de la nature en 2004, de relancer un travail sur la vision éthique de l'UICN, devenue l'initiative pour une éthique de la biosphère en 2010. Mais depuis lors, la crise s'est amplifiée, et il est devenu plus que jamais urgent d'appeler à des changements profonds : il faut penser autrement nos façons d'interagir avec le monde vivant et donc nos façons d'habiter la Terre.

Le Comité français de l'UICN vous invite ainsi à découvrir son manifeste « L'avenir du vivant – nos valeurs pour l'action » disponible *via* le lien ci-dessous et à vous en inspirer pour vos stratégies et vos activités.

+ D'INFOS

>> Consulter le manifeste
« L'avenir du vivant – nos valeurs
pour l'action »

FÉDÉRATION NATIONALE DES SYNDICATS D'EXPLOITANTS AGRICOLES (FNSEA)

Site internet :

www.agrifaune.fr

Contact : Claire Lafargue

Email : claire.lafargue@reseaufnsea.fr

Agrifaune : le partenariat au service de la cohabitation entre agriculture et faune sauvage

Plus qu'un concept, la « cohabitation » est depuis longtemps une réalité et une nécessité pour le monde agricole. Les agriculteurs et les chasseurs, passionnés du vivant, n'ont de cesse de travailler avec la Nature. Ainsi, depuis 2006, les Chambres d'agriculture, l'Office français de la biodiversité, la Fédération nationale des chasseurs et la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles travaillent ensemble pour développer et valoriser des pratiques agricoles qui concilient agronomie, économie, environnement et faune sauvage. À partir du constat du déclin de la petite faune dans les agrosystèmes, le partenariat historique entre chasseurs et agriculteurs a connu un regain grâce au programme Agrifaune visant à adapter les pratiques agronomiques aux enjeux de préservation de la petite faune sauvage.

Le programme s'organise autour de cinq thématiques prioritaires que sont : les bordures extérieures de champs, la gestion de l'entre-culture et les pratiques innovantes associées, le machinisme et la faune sauvage, la biodiversité des territoires viticoles et les pratiques pastorales et la petite faune de montagne. Sur le terrain, ce sont des techniciens qui œuvrent à la sensibilisation et à la communication auprès du monde agricole sur l'intérêt de mieux cohabiter avec la biodiversité ordinaire.

Nonobstant, Agrifaune est un programme qui parle aux agriculteurs. À ce titre, il faut noter que les agriculteurs s'engagent volontairement en mettant à disposition leur temps et des parcelles et ne bénéficient pas directement d'aides allouées par le programme Agrifaune. Cependant, dans le cadre d'essais menés pour l'acquisition de références pour la construction d'outils, le matériel nécessaire est financé par Agrifaune (mélanges de semences par exemple). Cette mise en avant de la cohabitation entre agriculteurs et faune sauvage se démontre au travers de témoignages d'agriculteurs engagés, tel que M. Marc Lecoustey, producteur de lait qui nous partage : « Au départ, je me suis intéressé à la réflexion pour diminuer la mortalité des lièvres lors de la fauche des prairies. J'ai aussi pu aider à améliorer le plan de gestion durable des haies, en testant une version

améliorée à laquelle a été intégrée une entrée faune sauvage en plus des aspects économiques. Je participe également avec la fédération des chasseurs au programme de repeuplement des faisans sur mon exploitation, avec mise en place de couverts d'interculture testés dans le cadre d'Agrifaune. » Son engagement a ainsi permis de réimplanter 1,5 km de haies qui ont également assuré une meilleure protection à ses vaches laitières en toutes saisons.

De fait, le programme Agrifaune est un outil de terrain concret qui facilite et harmonise la cohabitation entre les acteurs du monde rural et le vivant. Cohabiter, c'est redonner de la valeur au bon sens paysan et au partage de pratiques durables !

+ D'INFOS

Alexis Soiron

alexis.soiron@apca.chambagri.fr

Charles Boutour

cboutour@chasseurdefrance.com



TOUR DU VALAT

Site internet :

www.tourduvalat.org

Contact : Arnaud Béchet

Email : bechet@tourduvalat.org

Cohabiter avec la nature sur les exploitations agricoles de Camargue

En Camargue, comme ailleurs en France, de nombreuses espèces d'oiseaux des milieux agricoles, mais aussi de chauves-souris, ont vu leurs populations décliner ces 50 dernières années. La diminution des ressources alimentaires disponibles dans les champs suite à l'intensification agricole (labours, produits phytosanitaires), mais aussi le manque de site de nidification ou de gîtes, qu'il s'agisse de cavités dans de vieux arbres, devenus rares suite au remembrement et à la simplification des paysages, ou de granges, rendues inaccessibles suite à des rénovations sont les principales causes de ce déclin.

Afin de remédier à ce constat, la Tour du Valat s'est appuyée sur le fait que ces espèces pouvaient constituer de bons auxiliaires des cultures en exerçant une prédation sur certains ravageurs. C'est notamment le cas d'espèces de rapaces nocturnes (e.g. Chevêche d'Athéna (*Athene noctua*) ou Chouette effraie (*Tyto alba*) mais aussi de plusieurs espèces de chauves-



Gîte pour chauves-souris fissuricoles visant à renforcer l'accueil des Pipistrelles en bordure de parcelles rizicoles en Camargue

souris (comme la Pipistrelle commune (*Pipistrellus pipistrellus*), le rôle de ces dernières dans la régulation biologique ayant pu être démontré par plusieurs études aussi bien en viticulture (contre le vers de la grappe) qu'en riziculture (contre la pyrale du riz).

Avec l'appui de la Fondation de France et d'Alpina-Savoie, la Tour du Valat a cherché à développer le potentiel d'accueil de cette biodiversité menacée chez des agriculteurs prêts à accueillir de nouveaux « cohabitants ». Ils ont ainsi acquis 45 gîtes pour des oiseaux (ciblant aussi bien le Rollier d'Europe *Coracias garrulus*, la Huppe fasciée *Upupa epops*, le Faucon crécerelles *Falco tinnunculus* que les chouettes) et 20 gîtes à chauves-souris dont dix formants des cavités, attractives pour la Noctule commune (*Nyctalus noctula*) ou la Grande noctule (*Nyctalus lasiopterus*) et dix reproduisant des fissures recherchées par les différentes espèces de pipistrelles. Ces nichoirs et gîtes ont pu être placés sur 12 exploitations en agriculture biologique.

Afin de responsabiliser les agriculteurs, des fiches présentant le service écologique rendu par les espèces ciblées et les besoins d'entretien des nichoirs leur ont été adressées. Ces dispositifs ne sont qu'une façon de prendre les devants par rapport au besoin de restauration du paysage et notamment la restauration de haies.

Un outil pour mieux planifier les projets de replantation d'arbres sur le territoire

Afin de mieux planifier les projets de replantation d'arbres sur ce territoire, la Tour du Valat a développé avec le Parc naturel régional de Camargue un outil d'aide à la décision utilisable en ligne qui permet d'évaluer l'effet de la plantation d'une haie sur l'amélioration de la connectivité pour les chiroptères, mais aussi sur la diminution du risque d'incursion des flamants roses (*Phoenicopterus roseus*) dans les rizières. La cohabitation avec la faune sauvage n'est pas toujours facile, c'est pourquoi la Tour du Valat analyse maintenant des données de distribution de Grues cendrées (*Grus grus*) dans les champs en hiver pour voir comment la gestion des inter-cultures pourrait minimiser les dommages ponctuellement causés par ces oiseaux aux semis de blé.

[>> Consulter l'outil](#)

+ D'INFOS

[>> Site internet du projet](#)

Arnaud Béchet
bechet@tourduvalat.org

Thomas Galewski
galewski@tourduvalat.org

SOCIÉTÉ NATIONALE DE PROTECTION DE LA NATURE (SNPN)

Site internet :

www.snpn.com

Contact : Rémi Luglia

Email : remi.luglia@snpn.fr

Castor : pour une écologie de la réconciliation, anticiper et désamorcer les conflits lors de son retour

L'écologie de la réconciliation consiste à investir les citoyens d'un sentiment de responsabilité (affective et non juridique) à l'égard du milieu qui les entoure. Cette démarche s'articule autour des trois « R » : Réconcilier, Reconnecter, Restaurer. En considérant les humains comme un élément interne aux écosystèmes, les interactions humains - autres qu'humains sont prises en compte dans une dynamique de coévolution, qui subordonne toute action de restauration à l'investissement des communautés locales dans le processus notamment en co-construisant les savoirs avec les communautés locales, sous forme de restitution des données scientifiques favorisant les échanges, et une meilleure réception sociale des dispositifs de protection.

Afin de rendre opérationnelle cette intention, une équipe pluridisciplinaire d'une dizaine de chercheurs des

Universités de Tours et d'Orléans (notamment J. Serrano et F. Kohler), en collaboration avec la Société nationale de protection de la nature, s'est constituée pour mener une étude sur l'acceptation sociale du castor sur le bassin de la Loire et en Île-de-France afin de préparer les communautés locales à la recolonisation en cours. L'objectif général du projet est de faciliter la cohabitation, c'est-à-dire de partager un même espace.

Le programme d'étude a consisté à analyser les manières dont les humains s'accommodent de l'arrivée récente de l'espèce et à identifier les liens entre les dynamiques historiques et socio-économiques des communautés étudiées et ainsi comprendre les raisons sous-jacentes à l'acceptation ou au rejet de la faune sauvage. Trois communes rurales représentatives des problématiques soulevées par la présence ou l'arrivée des castors sont choisies et ont fait l'objet d'un travail d'enquête approfondi : panorama historique, enquête socio-écologique et anthropologique, analyse des usages et de la représentation des lieux.

Quelques grandes lignes et pistes d'intérêt majeur ont été identifiées :

- Le castor est décrit avec des termes liés à l'affectif positif et fortement anthropomorphes, en particulier avec des valeurs positives de travailleur, bâtisseur, ou de régulateur, d'entreteneur, de nettoyeur, qui élève ses enfants ;

- Les nuisances possibles (ou imaginaires) du castor sont bien plus facilement énoncées que les répercussions favorables qui sont peu ou mal connues ;
- Il existe chez certains des confusions liées à une mauvaise identification du castor (confondu avec le ragondin, la loutre, le castor du Canada, la marmotte, etc.). Ceci accentue l'illégitimité de sa présence : exotique, pas à sa « juste place », « pas français », envahisseur. On lui attribue également des caractéristiques négatives injustifiées (pullulation, consommation de poissons, etc.).

Dans le cadre de mise en place de processus de médiation/acceptation du castor, plusieurs pistes sont à utiliser prioritairement, et transférables à d'autres lieux, espèces ou problèmes :

- Améliorer la connaissance basique de l'espèce par tous, et expliquer la légitimité de son retour ;
- Développer lors des réunions le concept de « voisinage », désignant un espace déterminé regroupant humains et autres êtres vivants, moins abstrait que les concepts d'écosystème, de biotope ou d'habitat ;
- Diffuser les informations sur les effets favorables de la présence du castor : services écosystémiques rendus, bénéfiques pour la biodiversité ;

- Exploiter les caractéristiques aisément transposables à l'activité humaine (valeur du travail) dans la communication et la médiation, en utilisant l'anthropomorphisme comme dispositif transitionnel ;
- Diffuser les notions de vision écocentrique de la nature, pour faire accepter le castor comme un voisin légitime ;
- Veiller à la mobilisation des communes et de la société civile pour créer des relais efficaces.
- Informer les habitants et les élus sur les possibilités légales de recherche de solutions acceptables aux éventuelles nuisances.

Ce programme a bénéficié du soutien de la Fondation de France, de la Région Île-de-France, du département de l'Essonne et est en relation avec le « réseau castor » de l'OFB.

+ D'INFOS

Rémi Luglia
remi.luglia@snpn.fr

José Serrano
jose.serrano@univ-tours.fr

Florent Kohler
florent.kohler@univ-tours.fr

AGENCE RÉGIONALE DE LA BIODIVERSITÉ OCCITANIE

Site internet :

www.arb-occitanie.fr

Contact : Simon Woodsworth

Email : simon.woodsworth@arb-occitanie.fr

Guide « Plantons local en Occitanie »

Réintroduire la nature dans nos espaces urbanisés devient une nécessité à plusieurs titres comme gérer les îlots de chaleur urbains ou assurer une meilleure qualité de vie aux citoyens... Dans cette logique et à l'instar de pratiques observées dans d'autres régions, l'ARB Occitanie s'est lancée dans la construction d'un outil à destination des aménageurs publics comme privés, des concepteurs et gestionnaires d'espaces verts : le guide « Plantons local en Occitanie ».

L'objectif est à la fois simple et multiple : inciter les porteurs de projets d'aménagement à choisir des espèces indigènes pour végétaliser leurs espaces, mais aussi leur montrer comment faire. Il s'agit d'ouvrir le champ des possibles aux acteurs de l'aménagement d'espaces végétalisés vers des palettes végétales qui viendront en complément de l'offre horticole accessible aujourd'hui. Cet outil, prochainement disponible, proposera donc d'une part des

listes d'espèces locales par type de milieux, par zone biogéographique et concernant toutes les strates (herbacée, arbustive et arborée). D'autre part, un volet pédagogique sera présenté dans ce guide et développera à la fois :

- tous les intérêts à planter local, permettant ainsi à la biodiversité de se réappropriier les espaces aménagés ;
- quelle logique adopter, étape par étape, pour mettre en œuvre ce type de plantation et expliciter comment cohabiter avec la nature qui va ainsi recoloniser nos espaces urbains.

Cet outil sera proposé sous deux formats, un document PDF téléchargeable sur notre site internet et un outil en ligne. Cet outil donnera accès, en priorité au volet pédagogique essentiel pour mettre en œuvre efficacement la plantation d'espèces locales, mais aussi à la sélection de listes d'espèces par zone biogéographique et selon un certain nombre de caractéristiques disponibles pour chaque espèce.

Il est important de noter que cet outil se positionne en complémentarité du travail de conseil porté localement par les acteurs de terrain. La coopération étant l'ADN de l'ARB, l'agence ne porte pas ce projet d'envergure seule. Elle a structuré un partenariat étroit avec :

- les experts naturalistes d'une part, que sont les conservatoires botaniques nationaux (Pyrénées-

Midi-Pyrénées et Méditerranée), le réseau de l'Association française de l'arbre et de la haie champêtre (AFAHC Occitanie) et l'Office pour les insectes et leur environnement (Opie Occitanie) ;

- les acteurs locaux de l'accompagnement des collectivités et des acteurs de l'aménagement concernant les sujets environnementaux comme l'union régionale des Conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) et la Fredon Occitanie ;

- nos deux copilotes : la Région Occitanie et l'Office français de la biodiversité (OFB).

L'ARB Occitanie souhaite saluer l'implication de l'ensemble de ces partenaires sans qui cet outil ne pourrait voir le jour.

+ D'INFOS

Véronique Ventre

veronique.ventre@arb-occitanie.fr

TERRE D'ABEILLES

Site internet :

www.sauvonslesabeilles.com

Contact : Béatrice Robrolle

Email : lamaisondesabeilles36300@gmail.com

Cohabiter implique de respecter le vivant et de le préserver durablement

« Pour une cohabitation harmonieuse des hommes et des abeilles », tel est l'objet de l'association Terre d'Abeilles qui œuvre depuis vingt ans à faire cesser les causes anthropiques du déclin de l'entomofaune pollinisatrice. Parce que l'avenir de l'humanité est lié à la survie des abeilles mellifères et sauvages, pour leur rôle

pollinisateur majeur, Terre d'Abeilles défend l'agroécologie respectueuse du vivant et s'implique - notamment, à l'amélioration de l'expertise du risque pesticide dans le cadre des homologations, pour qu'aucune autorisation de mise sur le marché ne soit accordée tant que l'innocuité sur les insectes pollinisateurs n'est pas rigoureusement démontrée.

Terre d'Abeilles s'attache également à sensibiliser le grand public à l'impact de la pollinisation sur la ressource alimentaire et sa pérennisation. Grâce à son rucher-école, elle initie aux bonnes pratiques apicoles, pour permettre à chacun de prendre soin durablement des colonies, perpétuant ce lien ancestral et mutualiste entre l'homme et l'abeille.

MAB FRANCE

Site internet :

www.mab-france.org/fr

Contacts : Anais Baude Soares

Email : anais.baude-soares@mab-france.org

La cohabitation, mise en pratique dans les « Réserves de biosphère »



Pandémie, sécheresse, incendies, inondations... L'actualité nous montre chaque jour l'impératif de changer de modèle de société. Nous savons toutes et tous qu'il n'y a pas d'alternative et que nous devons opter puissamment et vite pour la durabilité. Comment concrétiser cette injonction ? Est-ce seulement possible ?

Pour améliorer les relations humains-nature sur des bases scientifiques, l'Unesco a créé, dès 1971, le programme *Man and Biosphere* (Programme sur

l'Homme et la biosphère ou Mab). Il s'appuie sur un Réseau mondial de plus de 700 Réserves de biosphère. Autant de « laboratoires vivants » où des approches inter et transdisciplinaires sont testées afin de comprendre et de gérer les dynamiques et les interactions entre systèmes sociaux et écologiques, y compris la prévention des conflits et la gestion de la biodiversité.

Le zonage des Réserves de biosphère propose une organisation territoriale garante d'un équilibre entre les humains et la nature, avec des aires protégées où la conservation de la biodiversité est assurée, entourées de zones dédiées au développement durable. Ce zonage vise un objectif plus ambitieux que l'accumulation de diverses mesures de protection, il offre la possibilité aux acteurs socio-économiques et habitants du territoire de construire un avenir commun basé sur une biodiversité effectivement prise en compte, qui peut se développer et prospérer, tout en leur fournissant un ensemble de ressources et de services indispensables à la vie individuelle et collective.

Les Réserves de biosphère ont pour vocation de concilier trois fonctions complémentaires et interconnectées :

- la protection de la biodiversité, des paysages et de la diversité culturelle ;
- la promotion d'un développement économique et social local durable ;

- un appui scientifique, technique et pédagogique pour mieux connaître, former et sensibiliser aux interactions entre systèmes sociaux et écologiques.

Les Réserves de biosphère, par la diversité de leurs expériences, inspirent le changement vers des modes de vie plus durables, favorisent et organisent le dialogue entre communautés d'acteurs à propos de leur territoire et de ses ressources, aident à réfléchir à des échelles territoriales pertinentes.

Avant tout, les Réserves de biosphère servent à renforcer les liens entre les êtres humains, entre les êtres humains et la nature, entre le savoir et l'action, tout le temps et partout. Si ces liens s'interrompent, la vie collective est en péril. S'ils restent solides, il est alors possible de bâtir un avenir commun.

En 2021, une exposition a été produite par l'association Mab France pour mettre en lumière quelques projets emblématiques des Réserves de biosphère qui illustrent cette vision : celle d'un monde dans lequel les individus ont conscience de leur avenir commun et de leurs interactions avec notre planète, et œuvrent ensemble, de manière responsable, à l'édification de sociétés prospères en harmonie avec la biosphère. Inspirantes, adaptables voire répliquables, les actions présentées montrent qu'il est possible de mobiliser les habitants d'un territoire autour d'un projet simple et complexe à la fois : cohabiter la Terre.

+ D'INFOS

>> Consulter la page de l'exposition
« **Cohabiter la Terre** »



SÉCHÉ ENVIRONNEMENT

Site internet :

www.groupe-seche.com/fr

Contact : Marion Touchard

Email : m.touchard@groupe-seche.com

Comment faire cohabiter exploitation industrielle et préservation de la biodiversité ?

L'entreprise Séché Environnement a compris très vite l'importance du vivant et du paysage et a décidé d'intégrer des écologues au sein du groupe pour porter une attention soutenue à la faune/flore et aux écosystèmes.

Créer des « Zones écologiques sensibles » pour « laisser de la place à nature »

Cohabiter avec la nature, c'est lui laisser de la place, c'est une approche empreinte de diplomatie à l'égard du vivant. Ceci a été initié en créant des « Zones écologiques sensibles » et en mettant en place une gestion différenciée de l'espace pour essayer de respecter au mieux les cycles naturels et de ne pas perturber le vivant en prohibant les produits phytosanitaires.

Constituer des liens de confiance avec les naturalistes et associations locales

Cohabiter avec la nature passe aussi par la connaissance du territoire. Ainsi, des liens de confiance ont été constitués avec les naturalistes et associations locales pour participer à la connaissance de la biodiversité et renseigner des banques de données dans l'Inventaire national du patrimoine naturel (INPN).

Développer des engagements volontaires « act4nature » pour sensibiliser les salariés

Afin d'ancrer cette philosophie au sein de l'entreprise, la direction Développement durable a aussi développé des engagements volontaires « act4nature » pour sensibiliser les salariés. Ainsi des sorties nature sont proposées, permettant la participation des salariés à des suivis comme « oiseaux des jardins » de la LPO ou « Spipoll » (Suivi photographique des insectes pollinisateurs) du MNHN. Les suivis participatifs contribuent à ce que la faune et la flore ne soient plus anonymes et qu'elles deviennent familières. Chacun est invité à passer de l'indifférence à la connaissance incitant ensuite au respect de ce qui nous entoure. C'est aussi par les sens et l'expérience

du sensible, du ressenti, que la reconnexion au vivant est possible et permet de prendre des mesures afin de mieux cohabiter avec lui. Grâce aux engagements volontaires, l'éveil à la beauté et à la connaissance de la nature ordinaire peut aussi s'opérer dès le plus jeune âge. Pour exemple, chaque année, c'est au travers de sorties nature que les enfants des salariés peuvent s'initier à la pratique naturaliste amateur et s'émerveiller devant ces trésors de nature révélés.

les enseignants des cycles 2 et 3 à expliquer la biodiversité commune et à agir en sa faveur. Chacun est amené à devenir un « veilleur du vivant » et à changer de regard.

Cohabiter, c'est apprendre à voir pour acquérir le point de vue du vivant, pour habiter notre territoire en compagnonnage avec la biodiversité et partager humblement et en conscience notre environnement en le considérant comme un bien commun.

Développer des actions de sensibilisation

Pour développer ces actions de sensibilisation, l'entreprise Séché a soutenu en 2022 l'[Éphéméride de la biodiversité](#) de la LPO, un outil aidant



Sorties nature avec les enfants des salariés de Séché Environnement pour s'initier à la pratique naturaliste amateur.

FÉDÉRATION DES CONSERVATOIRES D'ESPACES NATURELS

Site internet :

www.reseau-cen.org

Contact : Bruno Mounier

Email : bruno.mounier@reseau-cen.org

De la cohabitation à l'intégration

Les Conservatoires d'espaces naturels ont pour principal objet la préservation de la nature et sa biodiversité. Ils considèrent que les espaces naturels ont été influencés par les générations précédentes qui ont contribué, intentionnellement ou non, à la formation des paysages et des habitats

et à la sélection des espèces, et, que cette nature constitue un bien commun faisant partie du patrimoine national.

Ne disposant pas de prérogative exorbitante du droit commun, la réussite de leurs actions tient à la prise en compte des équations locales par lesquelles la cohabitation des enjeux et des visions peut devenir possible. Ils contribuent à orienter l'avenir d'espaces en posant la conservation de la biodiversité comme objectif central. Ils élaborent des projets de conservation de sites pour en assurer la gestion en prenant en compte les aspects culturels, patrimoniaux, économiques et humains. L'implication des habitants du territoire dans leur stratégie, constitue la garantie d'une appropriation dynamique et pérenne des enjeux et des actions qui en découlent.

Cet ancrage intégrant les visions des habitants et des usagers du territoire permet d'agir dans des contextes très variés, à différentes échelles en coopérant avec les acteurs publics et privés.

Ces méthodes d'actions développées depuis plus de 40 ans ont permis de déployer un réseau de plus de 4 000 sites sur des dizaines de milliers d'hectares où cohabitent des visions et des pratiques suffisamment complémentaires pour que rien ne se règle devant les tribunaux.

Toujours issue d'accords volontaires, l'action foncière est un levier redoutablement efficace qui confère une légitimité comme acteur du dialogue et de la concertation. Assurant la pérennité de l'action, la maîtrise foncière constitue le terreau du partage et de la transmission des savoirs, paramètre majeur de l'établissement de relations partenariales responsables et de confiance en tenant compte de l'attachement des acteurs locaux à leur patrimoine.

Cet ensemble de pratiques fonde un attachement aux valeurs de l'économie sociale et solidaire et le choix du statut associatif.

Ce qui constitue une cohabitation parfois fragile au départ dans un projet de protection devient une évidence avec le temps. Une biodiversité comprise, acceptée, intégrée dans le territoire.

+ D'INFOS

Cet article est inspiré de la charte des Conservatoires d'espaces naturels.

>> Consulter la [charte](#)



! Cette rubrique est consacrée aux contributions des membres de l'Assemblée. La FRB étant un lieu de débats, ces publications ont pour vocation de susciter les échanges, n'hésitez donc pas à réagir. Une sélection de vos réactions seront publiées dans le prochain numéro.

LES MOTS CROISÉS

Horizontal

- 4** Une espèce de passereaux de la famille des Corvidés, un peu dramaturge sur les bords.
- 6** Officier de la maison d'un souverain, chargé des équipages de la louveterie. Si cela vous paraît archaïque, c'est normal...
- 7** Rongeurs trapus, à queue courte et velue, à très petites oreilles, fouisseurs.
- 9** Violente opposition de sentiments, d'opinions, d'intérêts.
- 10** Dommage, détérioration amenés par un accident ou une cause violente.
- 11** Passereau à queue courte, à plumage sombre ponctué de blanc, aussi défini comme un jeune étourdi pour nos aïeux.
- 13** Premiers écologistes de France, à n'en pas douter...
- 14** Aisance procurée par des ressources importantes. Qui se marie mal aux cols roulés.
- 15** Recueil d'un échantillon biologique d'un organe, d'un tissu ou d'un liquide (et apparemment aussi de la population d'une espèce).

Retrouvez la solution du numéro précédent ! →

Vertical

- 1** Qui fait tort à quelque chose, à quelqu'un, dans une vision anthropocentrée.
- 2** Action de représenter son pays auprès d'une nation étrangère et dans les négociations internationales.
- 3** Qui manifeste de l'énergie et de l'efficacité. Un état difficile à obtenir après le réveil...
- 5** Fait de vivre ensemble. Peut néanmoins être subit en politique.
- 8** Science des classifications des êtres vivants.
- 12** Qui est apte à éprouver des émotions, des sensations.



LES PUBLIS FRB

LE DROIT EN SOUTIEN DE LA COHABITATION

La Cour européenne des droits de l'Homme et le droit à un environnement sain



En juillet 2022, l'Assemblée générale des Nations unies a adopté une résolution reconnaissant officiellement le droit à un environnement propre, sain et durable comme un droit de l'Homme, lié à tous les autres droits. Souhaitons que cette reconnaissance permette au droit de mieux prendre en compte les préjudices indirects découlant de la destruction des écosystèmes, de la biodiversité, de leur fonctions et des services que nous en retirons. À travers un décryptage de plusieurs décisions de la Cour européenne des droits de l'Homme, cet article démontre que les pollutions, nuisances, catastrophes naturelles ou industrielles constituent l'essentiel des jurisprudences environnementales de la Cour européenne des droits de l'Homme. Cette publication donne matière à réflexion pour que la convention européenne des droits de l'Homme intègre comme 14^e liberté fondamentale le droit à un environnement sain, et reconnaisse la perte d'intégrité des écosystèmes, l'érosion de la biodiversité et la perte des services écosystémiques comme des atteintes aux droits de l'Homme.

[>> Consulter la publication](#)

TOUCHÉ, COULÉ... MAIS PAS LES BALEINES

Pour sauver les baleines, levez les yeux vers le ciel



S'intéresser au ciel pour mieux comprendre ce qui se passe dans les océans, cela peut paraître étonnant, et pourtant. Dans un article d'opinion paru dans le journal *Pnas*, le chercheur Maxime Sèbe et la chercheuse Sophie Gourguet (UMR Amure - Ifremer) proposent de s'inspirer des dispositifs anticollisions mis en place dans le cas du trafic aérien pour mieux préserver les baleines au niveau mondial.

[>> Consulter la publication](#)

L'ART AU SECOURS DU VIVANT ? POUR UNE RECONNEXION SENSIBLE



Éduquer à l'environnement par
l'approche sensible :
racines anthropologiques
et méthodologie pédagogique

« La société contemporaine semble évoluer dans un monde inerte, où les animaux se déplacent, où les végétaux poussent et croissent, mus par et pour les mécanismes de la nature ». Edith Planche, ethnologue, nous présente les éléments tant de réflexion que les réponses créatives à mettre en oeuvre sur un territoire. Cela notamment, en traitant des racines anthropologiques de la séparation épistémologique entre Science et Art, et en montrant comment cette rupture est de même souche que la rupture entre l'Homme et son environnement ou entre Culture et Nature. Cette réflexion propose des pistes pédagogiques pour mettre en oeuvre cette réconciliation afin de rétablir des liens féconds avec l'environnement au sens large pour un rapport au monde réenchanté.

>> Consulter la publication

UN MODÈLE ANCESTRAL POUR UNE PROTECTION MARINE AMBITIEUSE



Le rāhui polynésien : un modèle
ancestral et efficace pour la gestion
des ressources naturelles

Chaque jour, l'océan est menacé par la surpêche, la pollution et l'acidification. En accord avec les travaux de la communauté scientifique et une résolution de l'Union internationale pour la conservation de la nature, un compromis politique raisonnable serait de protéger au moins 30 % de chaque habitat marin, afin de les régénérer pour qu'ils puissent continuer à fournir des bénéfices écologiques durables à l'humanité. Mais ces velléités internationales, aussi pertinentes soient-elles, rencontrent localement bien souvent des résistances sociales et économiques qui freinent considérablement leur concrétisation. Une des solutions pourrait être alors de s'intéresser aux réussites locales de conservation des écosystèmes telle que la pratique traditionnelle polynésienne du rāhui.

>> Consulter la publication

LE VIVANT, ÇA SE PRIVATISE VRAIMENT ?

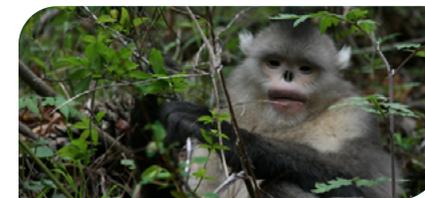


Privatiser pour mieux conserver :
quelles sont les limites ?

Promouvoir des modes d'appropriation des ressources naturelles durables est un des enjeux majeurs des politiques environnementales internationales. Qu'il s'agisse de conservation de la biodiversité (incluant les aires protégées et les programmes de protection des espèces), d'utilisation durable de la biodiversité ou de partage juste et équitable des avantages issus des ressources génétiques, la nécessité de définir les droits des différentes parties prenantes est présentée comme un prérequis absolu. Le modèle d'appropriation privée de l'environnement est parfois considéré comme économiquement rationnel et justifié. Cependant, la promotion d'un tel modèle relève d'un parti pris idéologique, parfois éloigné de la réalité. Valérie Boisvert nous parle de ce phénomène et de ses limites.

>> Consulter la publication

LE TOURISME PEUT-IL ÊTRE RESPONSABLE ?



Tourisme animalier :
quelles conséquences pour
la faune sauvage ?

Les sociétés humaines sont actuellement confrontées à un important paradoxe : alors que l'urbanisation augmente dans le monde entier, le besoin d'interagir avec la nature est de plus en plus fort. L'écotourisme, défini comme le « voyage responsable dans les zones naturelles, qui préserve l'environnement, soutient le bien-être des populations locales et contribue à accroître la sensibilité des touristes aux climats politiques, environnementaux et sociaux des pays hôtes », est aujourd'hui considéré comme l'une des industries les plus florissantes au monde. Le tourisme animalier est l'une des formes les plus courantes d'écotourisme et inclut tant les safaris itinérants que des sites d'observation permanents. Aujourd'hui, les agences de voyage promettant des rencontres avec la faune sauvage se multiplient. Or, observer des animaux sauvages requiert de pouvoir se déplacer sur de larges zones végétalisées qui sont parfois difficilement accessibles et praticables, et de disposer des connaissances sur les exigences écologiques et comportementales de l'espèce, des écosystèmes qui les entourent.

>> Consulter la publication

DU CÔTÉ DE LA FRB

PÔLE COORDINATION EUROPÉENNE ET INTERNATIONALE



Contact : Charlotte Navarro

Email : [charlotte.navarro@
fondationbiodiversite.fr](mailto:charlotte.navarro@fondationbiodiversite.fr)

Conférence IENE 2022 : où les infrastructures passent, la biodiversité trépassse ?

Non, répondent en chœur les membres de l'assemblée générale de l'IENE, l'association *Infrastructure Ecology Network Europe* qui s'est réunie à Cluj-Napoca, en Roumanie, le 20 septembre. À l'occasion de la conférence multi-acteurs du réseau (qui a lieu tous les deux ans), les membres ont adopté une déclaration rappelant que si les infrastructures de transport sont essentielles pour les humains, elles peuvent rompre les connectivités écologiques, essentielles pour les autres espèces. En (ré-)apprenant à habiter les écosystèmes, nos couloirs de déplacement peuvent favoriser les continuités écologiques, restaurer celles qui sont perdues ou éviter de dégrader les connectivités existantes. À ce sujet, l'IENE note que les pays d'Europe de l'Est et des Balkans, dont le réseau d'infrastructures n'est pas aussi développé qu'à l'ouest,

ont une opportunité à saisir pour tenir compte de la biodiversité dans le développement de leurs infrastructures. Les pays d'Europe de l'ouest doivent plutôt composer avec des réseaux établis, ayant d'ores et déjà fragmenté excessivement les paysages.

Les travaux de l'IENE visent également à faire cohabiter deux grands champs scientifiques et politiques qui globalement s'ignorent : celui des transports et celui de la conservation de la biodiversité. Si le rôle des infrastructures de transport dans le changement d'usage des terres, l'utilisation des espèces, les pollutions, le changement climatique ou la propagation d'espèces exotiques envahissantes est souvent noté dans les travaux sur la biodiversité, les mécanismes sous-jacents sont peu décrits et quantifiés. Le secteur des transports se focalise sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre mais se soucie peu de l'emprise au sol des infrastructures, ni par exemple de l'impact sur la biodiversité dans le cycle de vie des véhicules électriques.

Faire se rencontrer ces disciplines et ces portefeuilles, c'est l'objectif du projet européen Bison porté par la FRB au nom de l'IENE, aux côtés du ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires et du Forum européen des laboratoires nationaux de recherche routière (FEHRL). Un des rapports produit par le consortium évalue le droit qui régit

la planification territoriale, essentielle pour organiser notre cohabitation avec la nature, et la place que les infrastructures de transport y occupent dans les pays européens. Un autre se penche sur les changements de paradigme nécessaires pour que notre rapport au temps et à l'espace évolue, avec des conséquences sur notre demande de transport et *in fine*, sur l'emprise humaine sur la nature.

+ D'INFOS

>> Consulter les [livrables du projet Bison](#). Cette page sera enrichie jusqu'à la fin du projet en juin 2023.



Contact : Coline Léandre

Email : coline.leandre@fondationbiodiversite.fr

L'ipbes réitère son appel à changer nos relations à la nature

La 9^e session plénière de l'ipbes s'est tenue à Bonn (Allemagne) du 3 au 9 juillet 2022. Elle y a adopté deux nouveaux résumés pour décideurs, l'un portant sur l'utilisation durable des espèces sauvages et l'autre sur les multiples valeurs et conceptualisations de la nature. La Plateforme y réitère

son constat que l'inversion des principaux facteurs d'érosion de la biodiversité implique de changer radicalement notre relation au vivant. Le rapport sur les valeurs nous invite à considérer la nature au-delà de l'approche utilitariste, monétarisable des services écosystémiques. On ne vit pas que de la nature, on vit aussi dedans, avec et en tant que. Différents groupes attribueront différentes valeurs à la nature, on trouvera même souvent de multiples valeurs cohabitant au sein d'un même groupe. Savoir reconnaître ces valeurs et les prendre en compte dans la gouvernance de la biodiversité permet de développer des politiques plus efficaces et équitables.

Dans ses travaux d'évaluation de l'utilisation durable des espèces sauvages, l'ipbes a appliqué une approche nous remettant à notre place comme citoyens de la nature parmi d'autres vivants. Selon la conception du penseur américain Aldo Leopold, notre utilisation de la nature en respectera *de facto* les limites, en changeant notre rapport aux végétaux, mycètes (communément appelés champignons) et animaux.

Ces différents travaux se rattachent à la thématique des « changements transformateurs », un concept mis en avant par l'ipbes dans son évaluation mondiale de la biodiversité parue en 2019 et auquel la FRB avait consacré sa Journée 2021. Un rapport dédié est en cours de réalisation à l'ipbes et les premiers jets des chapitres

feront l'objet d'une relecture publique, ouverte à tous, chercheurs et acteurs, au premier trimestre 2023.

+ D'INFOS

>> Consulter les rapports sur « [L'Utilisation durable des espèces sauvages](#) » et sur les « [multiples valeurs et conceptualisations de la nature](#) »

>> Consulter la page de la Journée FRB 2021 « [Agir en faveur de la biodiversité – Osons les changements transformateurs !](#) »

Le cadre des futurs de la nature : un outil pour illustrer et modéliser de nouvelles manières de co-habiter

Le cadre des futurs de la nature, un travail de l'ipbes visant à encourager le développement harmonisé de scénarios sur la biodiversité et qui interroge nos différents modes de cohabitation avec la nature, a été présenté aux États dans sa version préliminaire en juillet et sera finalisé pour la prochaine session de l'ipbes prévue à l'été 2023.

Ce cadre est conçu pour guider l'élaboration de scénarios axés sur les relations entre l'humain et la nature et permet d'inclure de multiples valeurs de la nature dans les scénarios et les modèles, afin de réaliser la Vision 2050 pour la biodiversité « vivre en harmonie avec la nature » et les Objectifs de

développement durable. Le cadre des futurs de la nature est issu de consultations de parties prenantes qui ont partagé un large éventail de visions de futurs souhaitables pour la biodiversité et les populations. Ce cadre permet aux experts élaborant des scénarios de reconnaître et d'aborder, de manière plus explicite, les valeurs plurielles attribuées à la nature que les méthodes conventionnelles de construction de scénarios ne parviennent souvent pas à saisir. Ce cadre est novateur en ce qu'il prévoit explicitement un espace pour l'inclusion des valeurs relationnelles dans l'élaboration des scénarios sur la biodiversité mondiale, telles que l'identité culturelle, les traditions et la réciprocité avec la nature, qui sont souvent mal représentées ou marginalisées dans les évaluations de la biodiversité et des services écosystémiques.

Un exemple concret de son utilisation est l'élaboration d'un plan d'action pour le [Parc National Hollandse Duinen](#) aux Pays-Bas grâce à un processus participatif visant à définir comment les humains et la nature peuvent coexister sur ce territoire. L'objectif était d'envisager des futurs souhaitables pour le parc national, d'explorer les voies de transformation pour y parvenir. Le cadre a été spécifiquement utilisé comme un outil pour aider les parties prenantes à identifier et à articuler leur propre relation souhaitée avec la nature.

Contact : Robin Goffaux

Email : robin.goffaux@fondationbiodiversite.fr

La cohabitation humains-nature comme Vision de la CDB à l'horizon 2050

Comme identifiés par les travaux de l'Ipbes, les 5 grands facteurs de perte de biodiversité sont générés par les activités humaines. Ainsi, une Vision à 2050 a été proposée afin de guider les stratégies mondiales pour la biodiversité, à savoir « afin de vivre en harmonie avec la nature » selon laquelle « d'ici à 2050, la diversité biologique est valorisée, conservée, restaurée et utilisée avec sagesse, en assurant le maintien des services fournis par les écosystèmes, en maintenant la planète en bonne santé et en procurant des avantages essentiels à tous les peuples ». Cette cohabitation est actuellement mise à mal par l'humain et ses activités. Renforcer cette cohabitation va devoir passer par l'allègement des pressions anthropiques sur l'environnement et la biodiversité, par le partage de l'espace et des ressources, les synergies humains-biodiversité, l'intégration (« *mainstreaming* ») de la biodiversité dans nos activités.

Concrètement, c'est au travers du prochain cadre mondial pour la biodiversité, qui devrait être adopté lors de la Cop 15 en décembre 2022, que cette cohabitation devra être entreprise globalement. Ce cadre mondial contient des cibles d'action qui doivent amener à cette Vision. Parmi celles-ci, la cible sur la planification spatiale nécessitera aux acteurs des territoires de réfléchir la place de la biodiversité et des activités humaines afin de guider les autres stratégies, que cela soit celles des aires protégées ou des surfaces à restaurer en tant qu'habitats et éléments de connectivité. Cette cohabitation se retrouve également dans les mesures à prendre vis-à-vis de l'exploitation et la sauvegarde des espèces sauvages et des surfaces dédiées à nos besoins en aliments et matériaux, et autres épurations des milieux (air, eau, sol).

Plus généralement, cette cohabitation passe au travers de l'évolution des pratiques individuelles et collectives de consommation et de production, de l'évaluation de ces activités, par exemple au travers d'analyses de cycles de vie, par la redirection vers une finance durable, du développement des approches de type éviter-réduire-compenser. Ces points de leviers sont également identifiés au travers des cibles actuellement discutées, et, suite à l'adoption du cadre mondial lors de la Cop 15, il sera de la responsabilité des pays de les mettre en œuvre au travers de leurs stratégies nationales.

+ D'INFOS

Cadre mondial post-2020 pour la biodiversité – Analyse du projet de cadre par la FRB

La FRB a publié une analyse du projet de texte actuellement en pourparlers. Ce rapport apporte un éclairage scientifique sur les éléments qui feront l'objet des sessions de négociation, prévues en fin d'année

>> Consulter la publication [français - anglais](#)

JOURNÉE FRB 2022

Vous reprendrez bien un peu de CDB ? Un regard de la recherche sur le cadre mondial pour la biodiversité

À la veille de la sortie du nouveau cadre mondial de la biodiversité de la Convention sur la diversité biologique (CDB) et de deux rapports majeurs de l'Ipbes sur « l'évaluation des valeurs associées à la nature » et « l'utilisation durable des espèces sauvages », la FRB a consacré sa Journée 2022 à ce paysage international et ses implications aux niveaux national, territorial et sectoriel.

>> Consulter la [page de l'événement](#)
>> (Re)voir le [replay de la journée](#) et la [vidéo « la Convention sur la diversité biologique décryptée »](#)

LE COIN DES NATURALISTES

De quels Mustélidés s'agit-il ?

Saurez-vous reconnaître ces trois mammifères de la famille des Mustélidés ?



RÉPONSE DU NUMÉRO PRÉCÉDENT

Trouvé ! Il s'agissait bien de l'*Edelweiss* (*Leontopodium alpinum*).

Contact : Claire Blery

Email : claire.blery@fondationbiodiversite.fr

Lancement d'un appel à projets de recherche sur la surveillance de la biodiversité

Le partenariat européen pour la biodiversité, Biodiversa+ soutient une recherche d'excellence sur la biodiversité ayant un impact sur la société et les politiques.

À ce titre, Biodiversa+ a lancé le 8 septembre un appel à projets de recherche dans l'optique d'améliorer la surveillance de la biodiversité et des changements écosystémiques au niveau transnational pour la science et la société ». Cet appel qui vise à soutenir des projets de recherche transnationaux (d'une durée de 3 ans) a pour objectif de faire progresser nos connaissances sur la biodiversité *via* l'amélioration de sa surveillance à l'échelle transnationale afin d'améliorer les connaissances en termes de distribution et d'abondance des espèces.

46 agences de financement de 33 pays se joignent à cet appel et ont réservé, avec la Commission européenne, un budget total de plus de 40 millions d'euros. Au niveau français, l'ANR et

l'OFB contribuent à hauteur de 2,4 millions d'euros à l'appel. Les candidats ont jusqu'au 9 novembre pour soumettre leur pré-propositions.

+ D'INFOS

>> Consulter la [page de l'appel à projets](#)

Deux nouveaux programmes phares : solutions fondées sur la nature et transformations sociétales

Via ses activités, Biodiversa+ a l'ambition que « d'ici 2030, la nature en Europe soit sur la voie du rétablissement, et que d'ici 2050 les gens vivent en harmonie avec la nature ». Les actions de Biodiversa+ s'inscrivent ainsi dans le cadre de la stratégie européenne en faveur de la biodiversité à l'horizon 2030 et du cadre mondial défini par la CDB.

Afin d'atteindre cette vision, Biodiversa+ lance chaque année des programmes phares lui permettant d'aborder des questions thématiques à travers son large portefeuille d'activités.

En octobre 2022, Biodiversa+ a lancé deux nouveaux programmes phares : un sur les solutions fondées sur la nature et un sur la transformation sociétale pour l'utilisation et la gestion durables de la biodiversité. Le programme phare sur les solutions

fondées sur la nature comprendra notamment un appel à projets de recherche qui sera lancé fin 2023.

+ D'INFOS

>> Consulter l'[agenda stratégique de recherche et d'innovation de Biodiversa+](#)

Biodiversa+ finance 22 projets de recherche sur la conservation et la restauration des écosystèmes dégradés

En 2021, Biodiversa+ et la Water JPI ont financé 22 projets de recherche sur la conservation et la restauration des écosystèmes dégradés et de leur biodiversité.

Ces projets traitent principalement des thématiques suivantes, couvertes par l'appel :

- étudier les processus biologiques et biophysiques en jeu pour la

conservation / restauration et leurs interactions ;

- évaluer les compromis et les synergies entre les cibles, bénéfiques et les politiques de conservation et de restauration ;
- développer les connaissances pour améliorer l'efficacité et la mise à l'échelle des actions de conservation et de restauration.

Les 22 projets financés démontrent une excellence académique, mobilisent un large éventail de disciplines, et démontrent une capacité à engager de nombreuses parties prenantes pertinentes et à aborder diverses questions scientifiques et sociétales urgentes. Ils ont démarré entre décembre 2021 et avril 2022 pour une durée de 3 ans.

+ D'INFOS

>> Consulter la [page des projets financés](#)



PÔLE SCIENCE ET COMMUNAUTÉS DE RECHERCHE



Contact : Marie-Claire Danner

Email : marie-claire.danner@fondationbiodiversite.fr

Cohabitation chercheur - acteur dans un projet de recherche : le cas du projet Free

La Fondation pour la recherche sur la biodiversité (FRB) est une plateforme science-société originale. En cela, elle contribue à la vulgarisation scientifique et à la diffusion des résultats de la recherche sur la biodiversité tout en co-construisant des appels à projets de recherche avec les chercheurs et la société (privée et publique). Elle s'efforce de mobiliser la recherche pour intégrer les questions sociétales et de soutenir les parties prenantes dans l'utilisation de l'expertise scientifique pour mettre en place des politiques efficaces.

Un exemple de collaboration réussie entre la recherche et la société est le projet Free du Cesab, qui étudie la rareté fonctionnelle et est co-financé par le groupe EDF. Jérémie

Buttin, responsable de l'équipe d'EDF Recherche & Développement (EDF R&D) portant les compétences en écologie, nous explique pourquoi EDF finance des projets de recherche dans ce domaine : « Pour nous, l'environnement c'est d'une part les conditions environnementales, c'est-à-dire des paramètres qui peuvent interférer avec notre façon de produire de l'énergie, comme dans les cas d'évènements météorologiques extrêmes ou d'un faible approvisionnement en eau. D'autre part, l'environnement c'est aussi quelque chose envers lequel nous avons la responsabilité de limiter et compenser nos impacts. Afin de réduire ces derniers, nous nous efforçons de les identifier, objectiver et quantifier en utilisant des approches plus globales et intégratives, telles que celles développées dans le projet Free en lien avec la notion de diversité fonctionnelle. Nous travaillons avec de nombreux organismes de recherche tels qu'Inrae, le MNHN et le CNRS, afin de bénéficier du plus haut niveau d'expertise sur un large éventail de recherches dans le domaine de l'écologie et d'accroître notre crédibilité vis-à-vis des parties prenantes par une implication directe de partenaires externes et indépendants dans la production de données et résultats scientifiques objectifs ».

Dirigé par Cyrille Violle, chercheur au CNRS (au sein du Cefe, Centre d'écologie fonctionnelle et évolutive),

le projet Free examine les causes et les conséquences de la rareté fonctionnelle de l'échelle locale à l'échelle globale. Le projet a débuté en 2018 et réunit plus de 15 experts en écologie des communautés, macroécologie, biogéographie, macroévolution, écologie fonctionnelle et écologie de la conservation. « Ce groupe est un partenariat vraiment particulier entre le milieu académique et une entreprise privée, explique Cyrille Violle. Lorsque j'ai commencé à discuter avec EDF, nous avons trouvé très rapidement des questionnements de recherche en commun, ce qui a grandement facilité les interactions à venir. Ce partenariat est aussi particulier parce qu'un chercheur d'EDF R&D, Anthony Maire, fait partie intégrante de notre groupe. » En effet, EDF ne se contente pas de financer la recherche mais mène aussi des projets de recherche au sein de sa R&D. « Rejoindre et travailler avec une équipe de chercheurs aussi talentueuse a été vraiment facile et a offert de nombreuses opportunités, explique Anthony Maire. Ce groupe de travail s'est avéré essentiel pour nous en apportant de nouvelles approches et méthodes à notre manière habituelle de travailler sur des sujets plus opérationnels. Il a aussi permis de remarquablement renforcer notre réseau de recherche et a ouvert la voie à d'autres projets de collaboration qui n'étaient pas envisageables avant Free ».

Free est un exemple réussi de collaboration entre la recherche académique et le secteur privé. C'est un projet productif, qui a donné lieu à de nombreuses publications scientifiques, a permis la construction d'un important réseau de collaborateurs, a trouvé de nouveaux financements et a généré de nombreux projets satellites. EDF espère poursuivre ce partenariat pour permettre à Free d'aller plus loin, notamment en proposant un nouveau cadre prédictif pour la biologie de conservation.

+ D'INFOS

>> Consulter la [page du projet](#)

PÔLE PARTENARIATS SCIENCE ET SOCIÉTÉ

Contact : Martin Plancke

Email : martin.plancke@fondationbiodiversite.fr

Voyage au centre de synthèse : retour sur la plénière de l'Assemblée

Vous avez été nombreuses et nombreux à venir découvrir fin septembre le Centre de synthèse et d'analyse sur la biodiversité (Cesab), à Montpellier. Programme phare de la FRB, il nous semblait indispensable de vous ouvrir les portes de cet outil original et innovant pour contribuer à relever les défis liés à l'érosion de la biodiversité.

Vous avez ainsi pu assister à la description de l'architecture de cette structure, à travers différentes présentations, et notamment celles de deux projets de synthèses caractéristiques de cette interface science-société, chères à notre stratégie d'action en faveur de la biodiversité :

- le **projet Bridge**, traitant des effets des infrastructures linéaires sur la végétation ;
- le **projet Agri-TE**, présentant les pratiques agricoles pour la transition agro-écologique.

Vous avez également participé à différents ateliers d'intelligence

collective. L'objectif était de réfléchir collectivement aux liens entretenus entre science et société à travers deux questions :

- Atelier A : **Pourquoi cherche-t-on encore ?**
- Atelier D : **Pourquoi soutenir la recherche ?**

Et plus précisément sur les outils de recherches du Cesab :

- Atelier B : **À quoi sert la synthèse ?**
- Atelier C : **Comment analyse-t-on des données ?**

Une fois encore nous vous remercions pour votre enthousiasme et votre participation aux différents ateliers.

+ D'INFOS

>> Consulter l'[ensemble des présentations et des restitutions](#)

C'est officiel : l'intranet de l'Assemblée est prêt !

Après vous avoir consulté sur l'intérêt de créer une plateforme pour les adhérents de l'Assemblée des parties prenantes, nous revenons vers vous avec un outil que l'on espère pertinent et ergonomique.

L'intranet de l'Assemblée des parties prenantes de la Fondation est le vôtre et il a été conçu pour vous.

Vous y trouverez différents éléments d'informations mise à votre disposition :

- Les **contenus relatifs aux rendez-vous de l'APP** comme les plénières, les événements associés (ouverture des portes du Cesab) ;
- Les **contenus relatifs au Cos**, notamment les comptes rendus des différentes réunions ;
- Les **publications citées durant les différentes réunions** (et événements), les publications qui nous semblent pertinentes à vous transmettre ou encore celles que vous avez demandé à parcourir.

Vous aurez également accès aux récents numéros de L'Écho, le magazine de l'Assemblée.

Vous trouverez ici un court [tutoriel pour vous inscrire](#). C'est simple et rapide.

Nous espérons que cela alimentera vos réflexions et vos actions au sein de vos structures respectives.

Remise en main propre d'un prix Jeune chercheur FRB !

Le prix Jeune chercheur de la FRB a été remis à François Chassagne (IRD) pour son travail sur « L'ethnopharmacologie : une approche multidisciplinaire de validation scientifique des remèdes traditionnels ». La biodiversité fournit des services écosystémiques essentiels à la population, et plus particulièrement dans le cadre des soins de santé. Ainsi, la médecine traditionnelle et l'utilisation de plantes médicinales représentent souvent l'unique réponse thérapeutique pour les populations qui ont difficilement accès aux médicaments modernes. Par ses travaux, François Chassagne prône une utilisation durable et équitable de la biodiversité en aidant la population laotienne à développer des phytomédicaments anti-diarrhéiques.

En récompensant les recherches de François Chassagne, Allianz France affirme sa conviction que la recherche fondamentale est la meilleure assurance pour prévenir et atténuer les risques de santé humaine et environnementale.



LA FRB DANS LES MÉDIAS

Les Echos

Pour sauver les terres agricoles, il faut alléger leur taxation selon une étude
>> [Consulter l'article](#)

Actu Environnement

Biodiversité : une méthode pour évaluer la vulnérabilité des écosystèmes
>> [Consulter l'article](#)

Charlie Hebdo

Surpopulation : c'est vite dit !
>> [Consulter l'article](#)

Le Papyrus

Une nouvelle méthode pour évaluer la vulnérabilité des écosystèmes et protéger la biodiversité
>> [Consulter l'article](#)

Presse Agence

Paris : Un nouvel outil pour évaluer la vulnérabilité des écosystèmes et protéger la biodiversité
>> [Consulter l'article](#)

Science & Vie

Quel est votre rapport avec la nature ?
>> [Consulter l'article](#)

Charlie Hebdo

À la poursuite de l'écrevisse à pattes blanches
>> [Consulter l'article](#)

The Guardian

Wildfires continue to burn across France and Spain
>> [Consulter l'article](#)

Science et Avenir

Terres sauvages : la nature à la reconquête de la France
>> [Consulter l'article](#)

Radio-Canada

L'ONU met en garde contre la surexploitation des espèces sauvages
>> [Consulter l'article](#)

Le Soleil

La surexploitation des espèces sauvages menace des milliards d'humains, avertit l'ONU
>> [Consulter l'article](#)

Le Parisien

Incendies : quelles pistes pour éviter que des feux hors normes se reproduisent ?
>> [Consulter l'article](#)

Le Monde

L'obligation réelle environnementale en quête de reconnaissance
>> [Consulter l'article](#)

Geo

La « pilule » pour écreuil ? Une contraception à l'étude en Angleterre pour lutter contre une espèce invasive
>> [Consulter l'article](#)

Cairn.info

Une seule santé : en pratique ?
>> [Consulter l'article](#)

Ça m'intéresse

Quels sont ces espaces protégés français qui tentent de préserver la nature ?
>> [Consulter l'article](#)

Consulat général de France à Chengdu

Lancement du MFCE dans le Sud-Ouest
>> [Consulter l'article](#)

Agri City

Des initiatives inspirantes pour La nature dans les villes du monde
>> [Consulter l'article](#)

Actu Environnement

Les différentes valeurs de la nature doivent être intégrées dans le processus décisionnel
>> [Consulter l'article](#)

Actu Environnement

« Si l'on veut concilier densification et biodiversité, les continuités écologiques sont indispensables »
>> [Consulter l'article](#)

Ouest France

Pourquoi ces Français rachètent des forêts pour ne rien y faire
>> [Consulter l'article](#)

Novethic

En trois jours, un quart des députés formés au climat et à la biodiversité : reportage au cœur de cet événement inédit en France
>> [Consulter l'article](#)

Le Journal du dimanche

Tribune « Former les députés aux enjeux du climat et de la biodiversité, une première mondiale »
>> [Consulter l'article](#)

Geo

Un espoir pour la biodiversité avec le nouveau « cadre mondial » : de quoi s'agit-il ?
>> [Consulter l'article](#)

Actu Environnement

Biodiversité : le gouvernement contraint d'intégrer la science dans la gestion des espèces
>> [Consulter l'article](#)

Manifestement Vivants

Les espèces rares
>> [Écouter le podcast](#)

Les 24h du dialogue

Le dialogue pour oser redevenir terrestre
>> [Voir la vidéo](#)

Charlie Hebdo

Pandémies : les animaux malades de l'homme
>> [Consulter l'article](#)



AUORE RECEVEUR, POST-DOCTORANTE FRB- CESAB SUR LA PÊCHE DURABLE, RÉCOMPENSÉE !

Aurore Receveur, post-doctorante au Centre de synthèse et d'analyse sur la biodiversité (Cesab) de la Fondation pour la recherche sur la biodiversité (FRB), est l'une des 35 jeunes chercheuses récompensées cette année par le prix Jeunes Talents France L'Oréal-Unesco. Félicitations à elle !

Il s'agit de la 16^e édition du Prix porté par la Fondation L'Oréal, en partenariat avec l'Académie des sciences et la Commission nationale française pour l'Unesco, qui vise à accompagner, valoriser et soutenir les recherches des femmes scientifiques.

Aurore Receveur, une carrière internationale en faveur d'une pêche durable

C'est en 2021 qu'Aurore Receveur a rejoint la FRB, en tant que post-

doctorante au Cesab, à Montpellier. Avant cela, Aurore s'est intéressée au fonctionnement de l'écosystème marin du sud-ouest du Pacifique dans le cadre de sa thèse réalisée en Nouvelle-Calédonie. Elle a notamment étudié les dynamiques spatiotemporelles des proies mésopélagiques (vivant entre 200 et 1 000 mètres de profondeur), leurs liens à l'environnement et aux prédateurs supérieurs. Elle a ensuite réalisé un post-doctorat à l'institut des pêches allemand (Thünen Institute ; Rostock, Allemagne), où elle a étudié l'effet des changements environnementaux et des pressions anthropiques sur deux stocks de poisson de la mer Baltique : le hareng et la morue.

« C'est à nous, chercheuses, d'aider les générations suivantes pour leur ouvrir autant que possible la voie de la recherche. »

Forte de ces premières expériences, c'est désormais au sein du projet Maestro, co-financé par France Filière Pêche et la FRB, qu'Aurore explore l'impact du changement

climatique sur la distribution spatiale et la diversité des stocks de poissons démersaux (vivant près du fond des mers), notamment dans le nord-est Atlantique. Hareng, merlu, merlan, limande, haddock et bien d'autres espèces encore sont ainsi étudiées.

Exploiter des données existantes pour mieux comprendre et anticiper les impacts du changement climatique sur les communautés marines exploitées

Les océans contribuent à beaucoup de services écosystémiques, ce qui traduit une forte dépendance de l'humanité, pour sa sécurité alimentaire et économique, envers les ressources marines telles que les poissons et invertébrés. Or, les effets cumulés de l'exploitation de ces ressources par la pêche et les effets du changement climatique impactent la distribution et l'abondance des espèces à l'échelle mondiale. Ces constats incitent à protéger les ressources marines et à proposer des stratégies de pêche adaptatives. Si de nombreuses projections sur la répartition future des espèces ont été produites, les modifications attendues sur le fonctionnement général des écosystèmes ont quant à elles reçu beaucoup moins d'attention de la part de la communauté scientifique et par la profession. Les enjeux du projet Maestro ? Comprendre comment les populations des espèces démersales

ont évolué par le passé pour en déduire comment elles pourraient s'adapter au changement climatique, et proposer des scénarios de pêche durable minimisant les impacts sur la biodiversité.

Accompagnée par 29 chercheurs et chercheuses de 8 pays, Aurore bénéficie également de l'appui de l'équipe du centre de recherche de la FRB, le Cesab, pour exploiter de grandes quantités de données issues de multiples études et de divers domaines (océanographie, pêche, écologie marine et terrestre, etc.). Ce colossal travail de synthèse nécessite rigueur et patience, dont fait preuve Aurore. Il offre de nouvelles perspectives de recherche : ré-utiliser des données existantes pour les combiner, les mettre en perspective et produire de nouvelles connaissances. Rendez-vous dans quelques mois pour les premiers résultats de Maestro !

+ D'INFOS

En savoir plus :
[>> Projet Maestro](#)

CONTACT PRESSE

Pauline Coulomb
Mail - 01 80 05 89 21

Aurore Receveur
Mail

À VOS AGENDAS

Novembre 2022

Conférence LE CADRE DE SURVEILLANCE DE LA BIODIVERSITÉ EUROPÉEN

08 novembre 2022
De 09h00 à 19h30

Organisé par EuropaBON et Biodiversa+

Lieu : Herman Teirlinck building,
1000 Brussels
ou en ligne

En collaboration avec Biodiversa+, EuropaBON organise sa conférence 2022 sur l'élaboration du futur cadre européen de surveillance de la biodiversité. Cette conférence sera l'occasion d'aborder les défis et les opportunités de l'intégration des informations de surveillance de la biodiversité pour soutenir l'élaboration de politiques publiques et la prise de décision par les acteurs publics et privés en Europe.

[+ d'infos](#)

[Inscription](#)

Colloque COLLOQUE NATIONAL DES ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE

Du 15 au 16 novembre 2022
De 10h00 à 18h00

Organisé par les Eco Maires avec le soutien de l'Office Français de la Biodiversité (OFB)

Lieu : Salons Mauduit,
44003 Nantes

Un événement pour découvrir des outils et méthodologies permettant d'établir un diagnostic de la biodiversité locale, ainsi que rencontrer des acteurs de la démarche en vue d'atténuer les impacts du changement climatique et d'anticiper les risques liés à la crise d'érosion de la biodiversité.

[+ d'infos](#)

[Inscription](#)

Congrès ECOTOXICOMIC 2022-3RD INTERNATIONAL CONFERENCE IN MICROBIAL ECOTOXICOLOGY

Du 15 au 18 novembre 2022
De 08h30 à 18h00

Organisé par la Fondation Rovaltain et le réseau EcotoxicoMic

Lieu : Le Corum, Palais des Congrès,
34000 Montpellier

This congress is dedicated to microbial ecotoxicology. This science lies at the interface of several scientific fields such as ecology, microbiology, toxicology, chemistry, etc. A multidisciplinary approach is necessary to decipher the relationships between microorganisms and contaminants in their environment.

[+ d'infos](#)

Webinar THE GLOBAL BIODIVERSITY SCORE (GBS) IN 10 MINUTES

Le 17 novembre 2022
De 12h50 à 13h30

Organisé par la CDC Biodiversité
Lieu : En ligne

Ce webinar (en anglais) est l'opportunité de découvrir les concepts principaux et le fonctionnement du Global Biodiversity Score en quelques minutes et d'échanger sur cet outil avec les experts GBS de CDC Biodiversité.

[+ d'infos](#)

Congrès
**EXPOSITIONS PRÉCOCES AUX
FACTEURS ENVIRONNEMENTAUX :
COMPRENDRE LES IMPACTS ET AGIR
SUR LES ÉCOSYSTÈMES ET LA SANTÉ
HUMAINE**

Du 23 au 25 novembre 2022
De 08h30 à 18h00

Organisé par la Fondation Rovaltain
et la Société francophone de santé et
environnement (SFSE)

Lieu : Palais des Congrès Jacques
Chirac,
26000 Valence

Les dernières recherches ont montré que les expositions à des facteurs environnementaux (chimiques, biologiques, physiques) aux stades précoces chez les êtres vivants sont déterminantes pour le développement et la santé des générations futures et sont susceptibles d'être exacerbées par les bouleversements climatiques et écologiques en cours.

Le congrès se propose d'explorer, au travers de nouveaux domaines tels que la perturbation endocrinienne, l'exposome, l'épigénétique, la nécessité de repenser la santé du développement chez les êtres vivants et la périnatalité au regard des risques environnementaux. L'apport de l'écotoxicologie dans ces différents champs d'investigation sera également mis en lumière afin d'apporter de nouveaux éléments de réflexion.

[+ d'infos](#)

Colloque
**PRÉPARATIONS NATURELLES
PEU PRÉOCCUPANTES : DES
ALTERNATIVES AUX PESTICIDES À
DÉFENDRE !**

Du 29 au 30 novembre 2022
De 09h30 à 16h00

Organisé par la Confédération
paysanne nationale

Lieu : Centre culturel et de la vie
associative,
69100 Villeurbanne

Deux jours pour tout savoir sur la réglementation, découvrir des expérimentations de terrain, partager les pratiques, découvrir les actions de nos organisations et construire la suite !

[+ d'infos](#)

Directrice de publication :

Hélène Soubelet

Coordinateurs :

Martin Plancke, Robin Almansa

Relecteurs :

Marjolaine Garnier, Pauline Coulomb,
Cécile Jacques, Hélène Soubelet,
Denis Couvet

Crédits photographiques :

Pexels

© FRB - Novembre 2022

La Fondation pour la recherche sur la biodiversité (FRB) a pour mission de favoriser les activités de recherche sur la biodiversité en lien avec les acteurs de la société. Susciter l'innovation, développer et soutenir des projets, diffuser les connaissances et mobiliser l'expertise sont au cœur de ses actions.

Interface science-société originale, la FRB est ainsi au cœur d'un vaste réseau de chercheurs et d'acteurs aussi bien publics que privés.

Elle est ainsi impliquée au sein de divers programmes nationaux et internationaux tels que l'Ipbes, la Plateforme intergouvernementale pour la biodiversité et les services écosystémiques dont elle est chargée de relayer les travaux de la Plateforme au niveau national.

Par son Assemblée des parties prenantes (APP), regroupant différentes structures (comme des entreprises, syndicats, ONG, collectivités territoriales, etc.), la FRB accompagne les acteurs nationaux à s'approprier les dernières connaissances scientifiques sur la biodiversité. Forte de son rôle d'interface, elle permet à l'inverse, de traduire les enjeux de biodiversité des acteurs de l'APP en questions de recherche afin de les intégrer à différents projets de recherche.



Fondation pour la recherche sur la biodiversité

195, rue Saint-Jacques 75005 Paris

www.fondationbiodiversite.fr



@FRBiodiv